

## RT 2012 : les ponts thermiques au cœur de la performance énergétique



**Spécialiste des rupteurs de ponts thermiques, Schöck France connaît depuis plusieurs années une croissance portée par une prise de conscience environnementale des acteurs du bâtiment et une réglementation thermique de plus en plus exigeante. Avec la RT 2012, la lutte contre les ponts thermiques devient une exigence de moyens. Dans ce contexte, Schöck prévoit la poursuite de sa croissance pour l'année 2011.**

Raphaël Kieffer, Directeur de Schöck France nous présente sa vision de la RT 2012 et l'importance de repenser rapidement l'approche constructive pour une meilleure performance énergétique de l'enveloppe du bâti.



### **RT 2012 : des ambitions affirmées, un challenge à portée de main**

La nouvelle réglementation thermique issue du Grenelle de l'Environnement représente un véritable engagement et un véritable défi pour l'ensemble des acteurs de la construction. Fixant un seuil de consommation énergétique de 50 kWh ep./m<sup>2</sup>/an modulé, la RT 2012 marque le plus grand saut énergétique de ces 30 dernières années. La réalisation de cet objectif peut paraître difficile à atteindre, cependant les solutions techniques existent d'ores et déjà. Il s'agit donc aujourd'hui de trouver un nouveau mode collaboratif lors de la conception du projet permettant de mettre en œuvre de manière cohérente les outils existants.

### **Lutter contre les ponts thermiques : une exigence de moyens**

Les rupteurs Schöck Rutherma<sup>®</sup> sont sous avis technique du CSTB depuis 1992 ! C'est seulement depuis la mise en œuvre de la RT 2005 que le marché a pris conscience de la nécessité d'assurer une isolation complète de l'enveloppe du bâtiment et de recourir à nos solutions. La RT 2012 va beaucoup plus loin dans le domaine car le traitement des ponts thermiques devient une obligation de moyens. Rompre les ponts thermiques ne relève plus simplement d'un choix financier, architectural ou d'un engagement du maître d'œuvre en faveur de l'environnement, cela devient un impératif réglementaire. Désormais, la somme des déperditions des ponts thermiques doit être inférieure à 0,28 W/(m<sup>2</sup>SHONRT.K). Les ponts thermiques des liaisons entre les planchers intermédiaires et les murs extérieurs ne doivent pas excéder 0,6 W/(ml.K).

## Déployer une nouvelle approche constructive

Si l'isolation des parois vitrées et de la toiture a été pris en compte depuis plusieurs années, la RT 2012 prend enfin en compte la totalité des composantes de l'enveloppe du bâtiment et se focalise sur les derniers points de déperdition énergétique : les ponts thermiques.

Avec l'introduction de l'indicateur Bbio, qui représente en quelque sorte, la performance énergétique du bâti, la RT 2012 conduit à repenser l'approche constructive. Pour concevoir un bâtiment très performant, des échanges entre architectes et bureaux d'études thermiques seront nécessaires dès les premiers stades de la conception. Les thermiciens devront donc être associés au projet de construction bien plus tôt dans la conception d'un ouvrage que la pratique moyenne actuelle. En effet, il est quasiment impossible d'atteindre les 50 kWh ep./m<sup>2</sup>/an lorsque la conception du bâti a été réalisée au mépris de la performance énergétique.

## Informier et former les acteurs de la construction

Les rupteurs Schöck, adaptés pour l'isolation thermique par l'intérieur, par l'extérieur ou répartie, permettent aux acteurs de la construction d'atteindre, voire de dépasser les objectifs fixés par la nouvelle réglementation. Nos dernières générations de rupteurs, commercialisées en Allemagne notamment, sont certifiées par l'institut de la maison passive (Passivhaus Institut, Darmstadt) et utilisées dans des bâtiments à énergie positive. Aujourd'hui notre longue expérience acquise en France et en Europe, nous permet de ne pas nous focaliser sur notre métier d'industriel (même si l'innovation demeure notre moteur) mais d'être également en mesure d'accompagner nos clients et toutes les parties prenantes d'un projet dans la mise en œuvre de ces produits.

En effet, si la plupart des équipements permettant d'atteindre les exigences de la RT 2012 sont déjà disponibles, un grand nombre de professionnels n'ont pas connaissance de ces technologies ou ne savent pas les mettre en œuvre. Former et informer seront les deux principaux leviers du succès de la démarche. C'est pourquoi, plus que de proposer la gamme de rupteurs la plus performante du marché, Schöck France met un point d'honneur, depuis plusieurs années, à diffuser l'information la plus complète possible et à accompagner ses clients dès les premières réflexions sur leurs projets jusqu'à la mise en œuvre des rupteurs. La réussite du chantier dépend à 80 % de sa préparation et de l'anticipation des difficultés que l'ont pourrait rencontrer en aval.

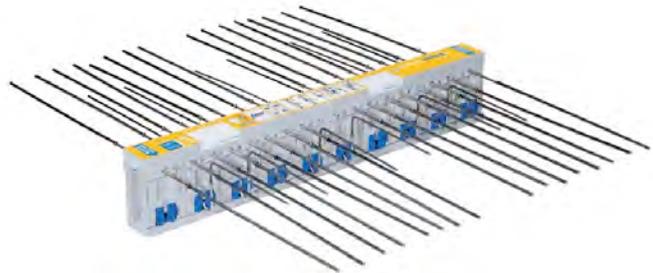
## Ecologie et économie

Des études publiées récemment dans la presse ont mis en avant le surcoût occasionné par la mise en œuvre de la RT 2012 lors de la construction. Il est cependant important de relativiser cette information. En effet, si le coût global d'un bâtiment basse consommation est plus élevé, ce surcoût est compensé par les économies d'énergies réalisées sur le long terme. De plus, Rutherma<sup>®</sup> assure la pérennité du bâti en limitant le développement des moisissures et des microfissures. Ainsi, avec une durée moyenne d'emprunt bancaire située autour de 20 ans, les investissements « environnementaux » seront rentabilisés avant le terme du remboursement. Certes, cela représente également une rupture pour les maîtres d'ouvrage mais une rupture nécessaire à la préservation de notre environnement et à la santé des occupants. >>>

## Schöck Rotherma® : caractéristiques

Inventé en 1983 par la société Schöck, le rupteur de ponts thermiques de structure Schöck Rotherma® assure la continuité de l'isolation du bâtiment là où celle-ci serait interrompue par les jonctions de structure et de balcons. La gamme permet de traiter ces déperditions linéiques quel que soit le type d'isolation retenu : intérieure, extérieure ou répartie.

Rotherma® est un élément préfabriqué d'un mètre de longueur, la hauteur correspondant à l'épaisseur de la dalle (16-25 cm), composé d'un corps isolant et d'armatures pour la reprise des sollicitations de structure. Le corps isolant des rupteurs Rotherma® est fabriqué à partir de Neopor®, une mousse de polystyrène expansé (PSE) graphitée dont la conductibilité est de 0,031 W/(mK). Les sollicitations dues aux moments fléchissants et/ou aux efforts tranchants sont transmises par un réseau d'armatures passant à travers l'isolant. Intégrés au gros œuvre, les rupteurs ne souffrent d'aucun risque de détérioration et ne nécessitent aucun entretien.



### **A propos de Schöck France**

*Schöck France est une filiale de Schöck Bauteile GmbH, fondée en 1962, qui développe, produit et commercialise des éléments innovants pour la construction en béton, en acier et en maçonnerie. Sous le slogan "solutions constructives innovantes", la société élabore en permanence des éléments de construction qui améliorent la qualité et simplifient les tâches. Dans ce contexte, Schöck se concentre sur des solutions physiques, structurelles et conceptuelles pour le bâtiment.*

*La société emploie 450 personnes. Basée en Allemagne, la société Schöck est aussi implantée en Grande-Bretagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, en Pologne, en France, en Hongrie, au Canada et, depuis peu, aux Emirats Arabes Unis. Les activités d'exportation s'étendent, en outre, aux pays suivants : Danemark, Norvège, Suède, Finlande, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Serbie, Hongrie, Irlande, Russie, Japon.*

### **Contact presse**

François Robert  
Tél : 01 44 50 57 26  
Mail : [frobert@capetcime.fr](mailto:frobert@capetcime.fr)

Cap & Cime  
8 rue Royale - 75008 Paris